

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### Identificateur de produit

Nom commercial	: DURCAL 130
Code du produit	: 0740000
Numéro d'enregistrement	: Exempted Annex V
Nom de la substance	: Calciumcarbonate GCC coarse powder

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	: Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics, l'industrie chimique-technique, Fabrication de produits en caoutchouc, Fabrication de produits en plastique, Fabrication de papier et de carton, Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien, Bâtiment et travaux de construction Remplissage, Malaxage Agent de remplissage ou Pigment, Mélanges pour le bâtiment et la construction non couvertes ailleurs
Restrictions d'emploi recommandées	: Destiné exclusivement à l'usage industriel., Les autres industries non mentionnées sont exclues.

D'autres "REACH" informations supplémentaires, voir ANNEXE (e-SDS) le cas échéant.

#### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	: Omya SAS 6 rue Pierre Sépard 51240 Omey
Téléphone	: +33326692900
Téléfax	: +33326692991
Adresse e-mail	: Sdb.ch@omya.com
Numéro d'appel d'urgence	: +41613192837
Organisation responsable	: Omya International S.A., Group Regulatory Affairs, 4665 Oftringen, Suisse

## 2. Identification des dangers

### Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

### Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

#### Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Information supplémentaire : Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

### Autres dangers

Pas d'information disponible.

## 3. Composition/ informations sur les composants

### Substances

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS No. ELINCS	Concentration[%]
RCS (Respirable crystalline Silica - SiO <sub>2</sub> )	14808-60-7	>= 0,1 - < 1
Substance VLEP :		
Carbonate de calcium naturel (GCC).	1317-65-3 215-279-6	>= 85 - < 100

## 4. Premiers secours

### Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

---

- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- 

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

#### Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.
- 

### 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Éviter la formation de poussière.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Balayer et enlever à la pelle.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

### 7. Manipulation et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.  
Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.  
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

#### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.

Classe de stockage (Allemagne) : 13 Substances solides non combustibles

Autres données : Conserver dans un endroit sec.  
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de calcium naturel (GCC).	1317-65-3	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	2007-12-01	FR VLE

#### Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.  
Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143).

Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

---

Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide à 20 °C (1.013 hPa)

Forme : poudre

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

Point d'éclair : n'a pas de point d'éclair

Température d'inflammation : non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Indice de combustion : 1

pH : 8,5 - 9,5  
à 100,00 g/l  
20 °C  
Méthode: DIN-ISO 787/9

Point/intervalle de fusion : > 800 °C  
à 1.013 hPa

Point/intervalle d'ébullition :  
Pression de vapeur : non applicable

Densité : 2,6 - 2,8 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

---

	(1.013 hPa) Méthode: DIN-ISO 787/10
Hydrosolubilité	: 0,014 g/l à 20 °C à 1.013 hPa
	0,018 g/l à 75 °C à 1.013 hPa
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non applicable

---

### 10. Stabilité et réactivité

#### Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Pas de décomposition en utilisation conforme.
	: Réagit avec les acides. Il se forme du dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Ceci refoule l'oxygène de l'air d'un endroit fermé (danger d'asphyxie).

#### Conditions à éviter

Conditions à éviter	: donnée non disponible
---------------------	-------------------------

#### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
Décomposition thermique	: > 600 °C

---

### 11. Informations toxicologiques

#### Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral: > 5.000 mg/kg
-------------------------------	----------------------------

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

Espèce: rat

Toxicité aiguë par voie orale  
calcaire : DL50 oral: > 5.000 mg/kg  
Espèce: rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation : donnée non disponible

### Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

Information supplémentaire : donnée non disponible

## 12. Informations écologiques

### Toxicité

Toxicité pour le poisson : donnée non disponible

Toxicité pour le poisson  
calcaire : CL50: > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les  
autres invertébrés aquatiques : donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques  
calcaire : CE50: > 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Espèce: Daphnia magna

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

---

Toxicité pour les algues : donnée non disponible

Toxicité pour les algues calcaire : CE50: > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Espèce: Desmodesmus subspicatus (algues vertes)

### Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité : non applicable

### Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : À l'état solide, ces minéraux sont une partie importante des roches de la surface de la terre.  
Ils sont dissous dans un état naturel et indispensable aux eaux naturelles. Ces minéraux ne sont pas biodégradables.  
Les effets négatifs sur l'environnement devraient donc être exclus.  
Quelques restrictions sont à faire quant à l'effet défavorable que pourraient avoir sur les organismes aquatiques les suspensions concentrées de ces minéraux dans les eaux naturelles (perturbations de la microflore et de la microfaune dans les sédiments avec, en conséquence, un effet négatif pour l'existence des organismes aquatiques supérieurs).

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Produit : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

---



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

### 14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

### 15. Informations réglementaires

#### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003  
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
- Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : nwg ne pollue pas l'eau  
317  
VwVwS  
ZDE\_WGK Mise à jour: 2009-07-27
- Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 44: Affections consécutives à l'inhalation de poussières minérales ou de fumées, contenant des particules de fer ou d'oxyde de fer.  
: 25: Effets sur la santé dans l'activité professionnelle, dus à l'inhalation de poussières minérales comprenant de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc) du graphite ou du charbon.

### 16. Autres informations

#### Information supplémentaire

- Autres informations : Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.
- Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité : L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## 0740000 DURCAL 130

Version 1.0

Date de révision 12.07.2013

Date d'impression 15.04.2014

CLP\_FR

---

contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

---

**Pour ce produit un scénario d'exposition n'est pas nécessaire.**